
C A B I N E T

Unité - Travail - Progrès

N° 0267-- MEF-CAB



Plan d'action sur les conclusions de la mission de la revue des recommandations du diagnostic de gouvernance réalisé en 2018.

Plan d'action 2024-2025*			
Action/résultat	Institution Concernée	Étapes de mise en œuvre	Date
État de droit			
Offrir un environnement sûr pour les organisations de la société civile qui s'investissent activement dans la promotion de la gouvernance et la lutte contre la corruption, incluant un cadre juridique et institutionnel de protections adéquates pour les lanceurs d'alerte.	Société civile en collaboration avec la Primature	Mise en place d'un groupe de travail mixte (gouvernement et société civile) pour identifier et lever les obstacles et contraintes juridiques et institutionnels inventoriés relatifs à l'espace civique	Juin 2025
Registre des cadastres pour les industries forestière et minière	ITIE (Comité National)	Publier sur le site du gouvernement le registre des détenteurs de concessions minières et forestières, y compris les bénéficiaires effectifs	Décembre 2024
Transparence			

Mise en application complète de la récente loi réformant les pouvoirs et la structure de la CCDB, afin de renforcer son indépendance et son autonomie opérationnelle, y compris l'adoption du statut des magistrats de la Cour	CCDB, Ministère de la Justice	Adopter le projet de texte relatif au statut des magistrats de la Cour	Septembre 2024
Divulguation systématique des audits de la CCDB, notamment les audits de la SNPC	Cour des comptes et de discipline budgétaire (CCDB), SNPC	Publier sur le site internet du gouvernement les rapports de rapprochement	Mars 2025
Publication du rapport ITIE 2022	ITIE (Comité National)	Publier les rapports annuels de l'ITIE	Avant la fin de l'année 2024
Textes d'application pour la mise en œuvre complète du Code de Transparence, notamment la publication des états financiers des entreprises publiques et les statistiques de la production et des exportations des industries extractives et forestières pour chaque permis et chaque site.	ITIE (Comité National)	Elaboration des textes d'application du code de transparence	Mars 2025
Lutte contre la corruption			
Opérationnaliser le système de gestion de conflits d'intérêt et la publication de déclarations de fonctionnaires de haut niveau	HALC (Haute autorité de lutte contre la corruption)	Mise en place d'une base des données des déclarations des conflits d'intérêts	Juin 2024 (action prioritaire)
Finalisation de la stratégie nationale de renforcement de la transparence, de la redevabilité et de la lutte contre la corruption, y compris un mécanisme de coordination des institutions de redevabilité (HALC, CNTR, CCDB, ANIF...) et d'allocation de ressources suffisantes aux dites institutions	HALC, CNTR (Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques), CCDB, ANIF (Agence nationale d'investigation financière)	Mise en place d'un mécanisme d'interconnexion entre les trois structures (bureau de coordination au sein de la Primature)	Juin 2025
Divulguation systématique des rapports de la HALC et la CNTR	HALC, CNTR	Publication des rapports d'activités de ces deux structures	Fin du premier trimestre de chaque année, 2025





Publication régulière détaillée du traitement des affaires de corruption, incluant le type d'infraction, le secteur/domaine concerné et le niveau de poste/fonction de(s) agents publics impliqués, l'état d'avancement, les verdicts (condamnation vs. acquittements) et éventuellement les avoirs illicites recouvrés	HALC	Publication sur le site internet du traitement des différentes affaires	Trimestriel, Septembre 2024
LBC/FT			
Prendre des dispositions pour garantir la transparence des bénéficiaires effectifs	Ministère de la justice, ITIE (Comité National), ANIF	<p>Conception d'une étude de référence sur les risques de BC/FT associés aux différentes catégories de personnes morales et arrangements juridiques</p> <p>Adoption d'un mécanisme identifiant et décrivant publiquement les processus de collecte et de maintien des informations élémentaires et relatives aux bénéficiaires effectifs des entités juridiques dans le pays</p>	Fin 2025
Adoption et mise en œuvre d'un plan d'institutionnel pour le renforcement de l'ANIF	ANIF	<ul style="list-style-type: none"> -Détermination des lacunes opérationnelles -Propositions des mesures de renforcement ; -Détermination du budget, des effectifs et autres formes d'assistance. -Adoption du plan de renforcement de l'ANIF 	Juin 2025
Mise à jour du cadre juridique LBC/FT pour les EPNFDs, y compris pour la désignation des autorités compétentes en matière de LBC/FT pour la mise en œuvre d'une supervision par les risques des professions non financières (EPNFDs).	Ministère de la justice	Elaboration des textes règlementaires	Mars 2025

*l'évaluation des progrès sera menée par une équipe au sein du Bureau du Premier Ministre et Ministère concernés en concertation avec le FMI
six mois à compter de la date de publication et lancement du plan d'action.

ce plan d'action repose sur les conclusions de la mission de revue des **recommandations du diagnostic de gouvernance réalisé en 2018.

Fait à Brazzaville, le 12 JUIN 2024

Le Ministre de l'Économie et des Finances



Jean-Baptiste Ondaye
Jean-Baptiste ONDAYE